



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 13 décembre 2016 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 07MCF0138 (référence GALAXIE 4281) – IUT d'ORLEANS
Profil : Sciences du Langage (linguistique française)

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Présidente :

Mme Katja PLOOG, Professeure

M. Sébastien LIMET, Professeur

Mme Sandra JHEAN LAROSE, Professeure

M. Guillaume CLEUZIOU, Maître de Conférences

Mme Caroline CANCE, Maître de Conférences

Mme Gwenaëlle FABRE, Maître de Conférences

Membres externes

Mme Martine JAUBERT, Professeure
(Université de Bordeaux)

M. Julien LONGHI, Professeur
(Université de Cergy-Pontoise)

M. Sylvester OSU, Professeur
(Université de Tours)

M. Maurice MIWESE, Maître de Conférences
(Université de Bordeaux)

Mme Viviane CLAVIER, Maître de Conférences
(Université Grenoble-Alpes)

M. Didier COLIN, Maître de Conférences
(Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le

31 MARS 2017

Le Président de l'Université,



AM BRUAND